

■ 84 % de l'espace régional dédiés à l'agriculture et à la forêt

Avec plus de 8,5 millions d'hectares, la région Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes couvre plus de 15 % de l'espace national. Agriculture et forêt y occupent 84 % de l'espace, le reste étant recouvert par les espaces artificialisés (9 %) ou des landes et autres espaces (7 %).

L'agriculture est beaucoup plus présente au nord du territoire, où elle couvre entre les deux tiers et les trois quarts de l'espace départemental (départements des Deux-Sèvres, Vienne, Charente-Maritime) qu'au sud, dans les départements des Landes et de la Gironde, où elle n'occupe que le quart du territoire.

La forêt représente le tiers de l'espace régional. Elle est particulièrement bien implantée dans les Landes où elle recouvre près de 60 % de l'espace départemental mais aussi en Gironde, en Corrèze et en Dordogne où elle s'étend sur 45 % de l'espace.

CHAMP & MÉTHODE:

La surface agricole utilisée (SAU) du département inclut toutes les surfaces agricoles situées dans le département dépendant d'exploitations dont le siège est situé ou non dans le département, auxquelles on ajoute les surfaces en herbe exploitées dans le cadre des pacages collectifs (estives et alpages).

Chiffres clés

Unités : hectares, %

	SAU du département	Bois	Landes	Espaces artificialisés	Autres espaces	Surface totale du département
Charente	375 179	134 328	23 943	57 994	6 000	597 444
Charente-Maritime	443 626	122 268	12 276	98 242	12 861	689 273
Corrèze	233 053	271 500	30 846	47 000	7 500	589 899
Creuse	325 426	172 000	21 089	32 900	8 700	560 115
Dordogne	369 632	420 000	40 900	80 958	11 015	922 505
Gironde	267 405	472 138	93 600	124 000	63 030	1 020 173
Landes	218 151	544 700	62 000	64 933	44 900	934 684
Lot-et-Garonne	287 008	156 595	28 300	55 600	10 950	538 453
Pyrénées-Atlantiques	432 085	197 200	42 700	63 655	31 960	767 600
Deux-Sèvres	460 325	70 714	8 849	60 500	3 300	603 688
Vienne	474 950	148 634	12 488	61 087	7 000	704 159
Haute-Vienne	320 049	165 800	13 676	46 300	10 000	555 825
Région	4 206 889	2 875 877	390 667	793 169	217 216	8 483 818
Part de la région dans la France	15	17	18	15	11	15

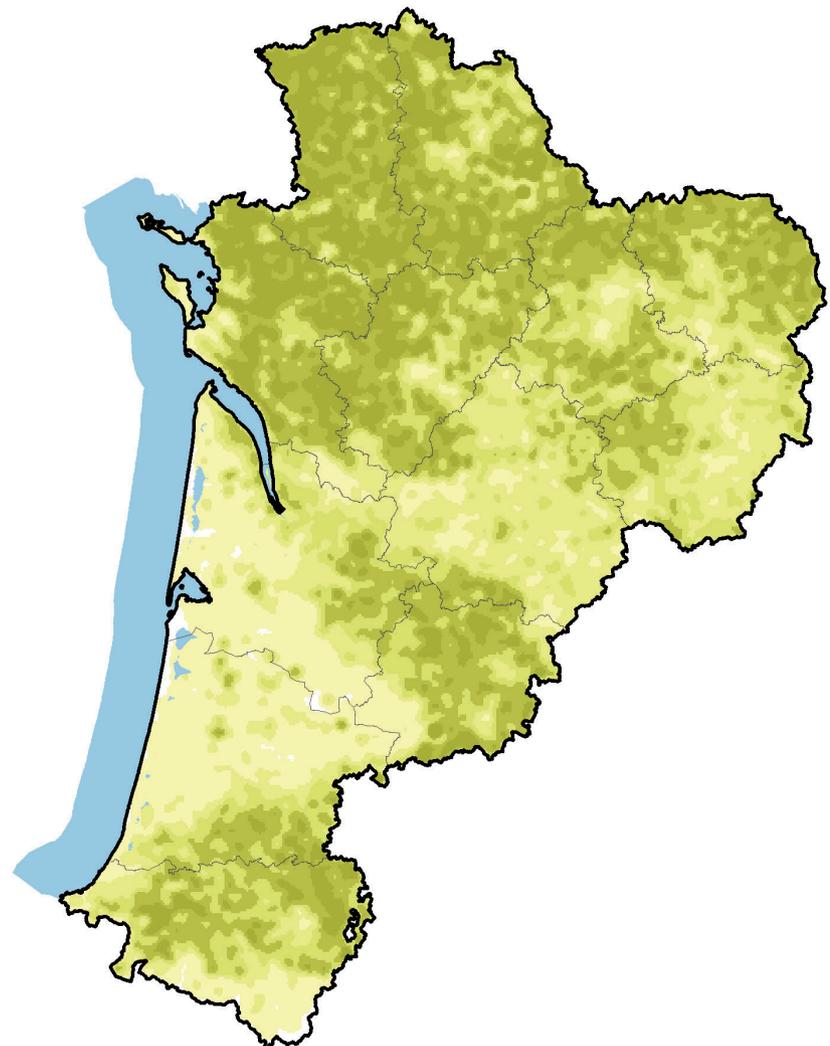
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle 2013

Une agriculture très dense au nord du territoire

Surface agricole utilisée (ha) par km²
Densité estimée - Rayon de lissage 5 km

- 73 ha ou plus
- 54 à moins de 73 ha
- 36 à moins de 54 ha
- 16 à moins de 36 ha
- Moins de 16 ha

La surface agricole communale inclut les surfaces toujours en herbe exploitées dans le cadre des pacages collectifs (estives et alpages).



■ Le secteur primaire "agriculture, sylviculture et pêche" maille le territoire

La région ALPC regroupe au 31 décembre 2012 (tous secteurs confondus) 685 000 entreprises (établissements), soit 10 % des établissements du territoire national et 8 % des effectifs salariés.

Le secteur agriculture, sylviculture et pêche de la région compte 125 000 établissements et occupe 45 800 salariés, soit 17 % de l'ensemble des établissements de ce secteur au niveau national et 19 % des salariés.

Dans la région, le poids des établissements du secteur primaire par rapport à l'ensemble des activités est de 18 %, alors que ce poids n'est que de 2,5 % en effectifs salariés. En effet, 90 % des établissements du secteur primaire de la région n'ont pas de salarié (en particulier dans l'activité agricole).

CHAMP & MÉTHODE :

Ces données de cadrage sont communiquées par l'Insee et sont issues du fichier CLAP (connaissance locale de l'appareil productif).

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique... Il constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

Chiffres clés

Unités : effectifs salariés, %

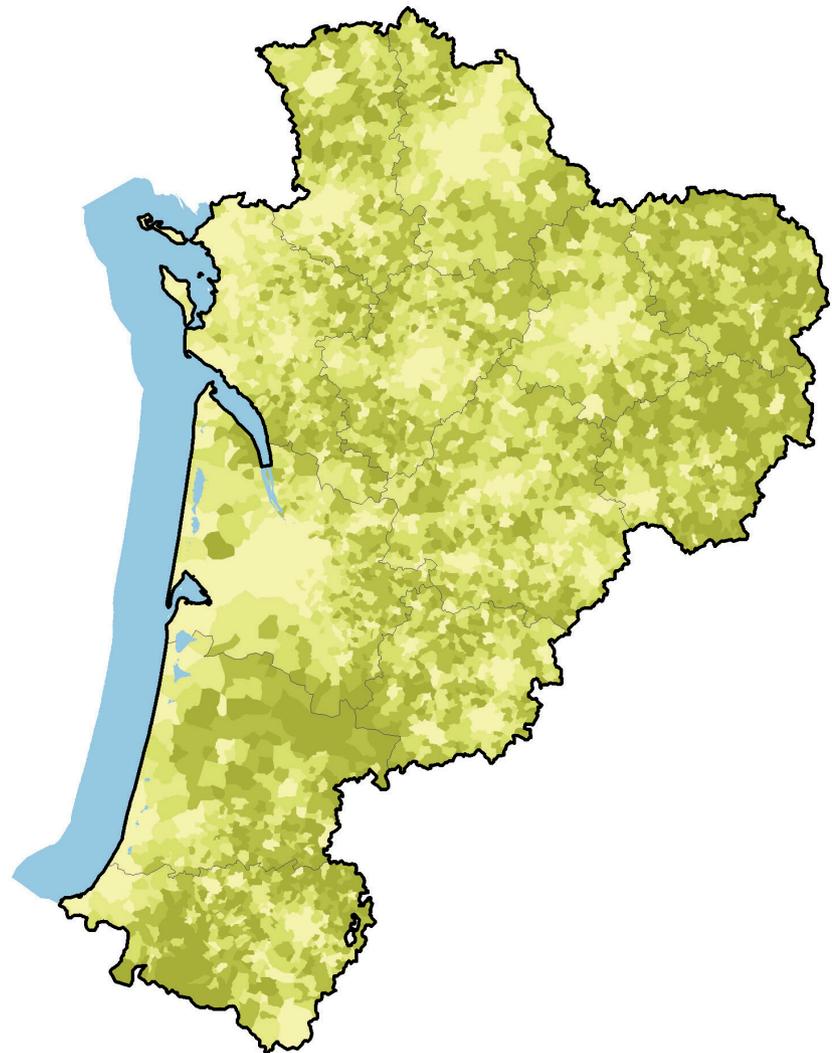
	Agriculture, Sylviculture et Pêche	Industrie	Construction	Commerce, transport, hébergement, services divers	Administration publique, santé, enseignement, action sociale	Total
Charente	3 548	24 324	7 324	38 230	35 354	108 780
Charente-Maritime	6 840	21 961	13 816	72 264	61 885	176 766
Corrèze	791	13 006	5 573	27 864	28 164	75 398
Creuse	665	4 207	2 003	9 448	14 846	31 169
Dordogne	2 925	17 388	9 200	40 326	43 641	113 480
Gironde	18 159	57 232	35 148	248 077	172 820	531 436
Landes	3 060	20 291	8 387	40 867	37 268	109 873
Lot-et-Garonne	3 319	14 091	6 670	37 301	34 617	95 998
Pyrénées-Atlantiques	1 757	34 104	15 996	90 281	70 399	212 537
Deux-Sèvres	2 203	23 191	8 972	52 830	37 673	124 869
Vienne	1 614	21 786	9 211	54 837	55 805	143 253
Haute-Vienne	972	18 285	7 314	46 173	48 474	121 218
Région	45 853	269 866	129 614	758 498	640 946	1 844 777
Part de la région dans la France	19	8	9	7	9	8

Source : Insee-Clap

Les activités agricoles,
forestières et la pêche
structurent
le territoire de la région.

Part des établissements agriculture, sylviculture et pêche dans le total par commune en 2012 (%)

- 56 % et plus
- 43 à moins de 56 %
- 32 à moins de 43 %
- 17 à moins de 32 %
- Moins de 17 %



■ 76 400 exploitations maillent le territoire

Avec 76 400 exploitations en 2013, la région Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes regroupe 17 % des structures agricoles du pays et se situe au premier rang des régions françaises. Comme au niveau national, ce nombre a diminué de 8 % depuis 2010 et de 31 % depuis 2000. L'agriculture régionale s'inscrit ainsi dans le mouvement global de concentration de l'activité, mais conserve cependant une densité de structures agricoles légèrement supérieure à la France métropolitaine (0,9 exploitation au km² contre 0,8). La proportion d'exploitations considérées comme petites selon leur production brute standard (PBS) est supérieure de cinq points dans la région par rapport au niveau national. Rapporté à la population, le nombre d'exploitations est près de deux fois supérieur à la moyenne nationale (1,3 exploitation pour 100 habitants contre 0,7).

Une densité plus ou moins forte selon les territoires

Au sein de la région, la densité d'exploitations au km² est plus faible dans les territoires à vocation forestière (Landes), ou spécialisés en production de céréales et oléoprotéagineux au sein de grandes structures (Vienne). À l'inverse, elle est plus élevée dans les Pyrénées-Atlantiques en raison des nombreuses exploitations d'élevage de petite taille.

Les écarts sont plus importants si l'on rapporte le nombre d'exploitations à la population totale. Ainsi, cet indicateur est six fois plus élevé en Creuse qu'en Gironde.

Sur les dernières années, la diminution du nombre d'exploitations a été particulièrement élevée dans les départements à forte vocation viticole (Charente, Gironde) et dans la Vienne.

CHAMP & MÉTHODE :

Les exploitations sont classées par taille économique en fonction de leur production brute standard (PBS), calculée à partir de leurs surfaces agricoles et de leur cheptels décrit ainsi un potentiel de production. Une exploitation est considérée comme petite si sa PBS est inférieure à 25 000 euros. Au-dessus, elle est dite moyenne ou grande. Les coefficients utilisés pour calculer la PBS en 2013 résultent de valeurs moyennes sur la période 2008 à 2012. Les données de population sont source Insee, recensement de la population 2012.

Chiffres clés

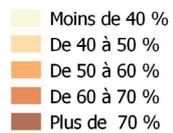
Unités : nombre, %

	Nombre d'exploitations en 2013	Evolution 2013/2010	Nombre d'exploitations au km ² en 2013	Nombre d'exploitations pour 100 habitants en 2013	Nombre d'exploitations moyennes ou grandes en 2013	Proportion d'exploitations moyennes ou grandes en 2013
Charente	5 653	-13	0,9	1,6	4 105	73
Charente-Maritime	7 016	-5	1,0	1,1	5 218	74
Corrèze	4 797	-8	0,8	2,0	2 457	51
Creuse	4 372	-5	0,8	3,6	2 525	58
Dordogne	7 781	-10	0,8	1,9	4 075	52
Gironde	8 301	-12	0,8	0,6	6 153	74
Landes	5 411	-6	0,6	1,4	3 096	57
Lot-et-Garonne	6 687	-7	1,2	2,0	4 304	64
Pyrénées-Atlantiques	11 259	-6	1,5	1,7	5 023	45
Deux-Sèvres	6 048	-6	1,0	1,6	4 566	75
Vienne	4 558	-12	0,6	1,1	3 566	78
Haute-Vienne	4 526	-6	0,8	1,2	2 393	53
Région	76 408	-8	0,9	1,3	47 480	62
France métropolitaine	451 606	-8	0,8	0,7	300 424	67
Part de la région dans la France	17	-	-	-	16	-

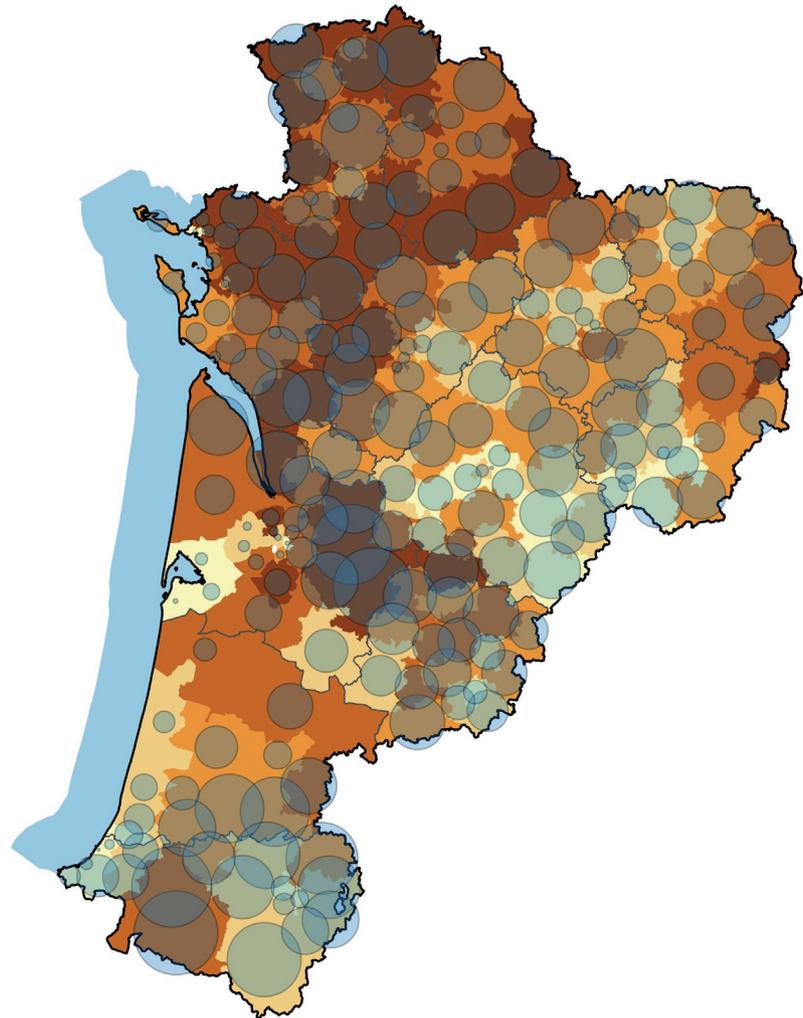
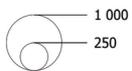
Sources : Agreste - enquête Structures 2013, RA 2010 et 2000, Insee - Population au recensement 2012

Hormis dans les Landes,
l'agriculture est partout
bien présente

Part des exploitations moyennes et grandes



Par canton, nombre d'exploitations



© IGN GEOFLA et BdCarthage ; Sources : Agreste - recensement agricole 2010 et estimations pour les communes non diffusibles

■ Plus de 100 000 exploitants agricoles

En Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, 55 % du travail agricole est réalisé par 100 300 dirigeants (chefs d'exploitation et coexploitants en cas de formes sociétaires). Le reste du travail est fourni par les salariés et des membres de leur famille. On comptabilise en moyenne 1,2 dirigeant par structure, comme au niveau national. 29 % des exploitants sont des femmes, soit deux points de plus qu'en France métropolitaine. La pluriactivité est plus répandue qu'auparavant : 19 % des exploitants déclarent exercer une autre activité professionnelle, à titre principal ou secondaire. Enfin, 15 % des exploitants agricoles recensés sont retraités.

Des profils différenciés selon les territoires

La féminisation de la profession d'agriculteur est plus ou moins engagée selon les types d'exploitations présents sur les territoires. Ainsi, près d'une exploitation sur trois est dirigée par une femme dans le Lot-et-Garonne, la Corrèze et les Landes. Un fort taux de féminisation est souvent en lien avec un phénomène important de reprise d'exploitation par la conjointe au moment du départ en retraite de son mari. Les femmes sont un peu moins présentes dans les départements où les structures sont les plus grandes notamment Deux-Sèvres et Vienne.

La pluriactivité est également corrélée à la taille des exploitations. Les pluriactifs travaillent plutôt sur de petites structures et sont plus nombreux en Pyrénées-Atlantiques (26 % des exploitants). Ce phénomène est identique pour les retraités : un exploitant sur cinq est retraité en Dordogne, département comptant beaucoup de petites structures, contre un sur dix dans les Deux-Sèvres.

CHAMP & MÉTHODE :

La main-d'œuvre agricole comprend toutes les personnes qui participent au travail de l'exploitation. Parmi elles, on distingue les chefs d'exploitations et coexploitants (dénommés ici exploitants), les autres actifs familiaux, la main d'œuvre salariée non familiale (permanente ou saisonnière), les entreprises de travaux agricoles (ETA) et les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA). On mesure l'emploi agricole en unité de travail annuel (UTA) la quantité de travail d'une personne à temps complet pendant une année.

Chiffres clés

Unités : nombre, %

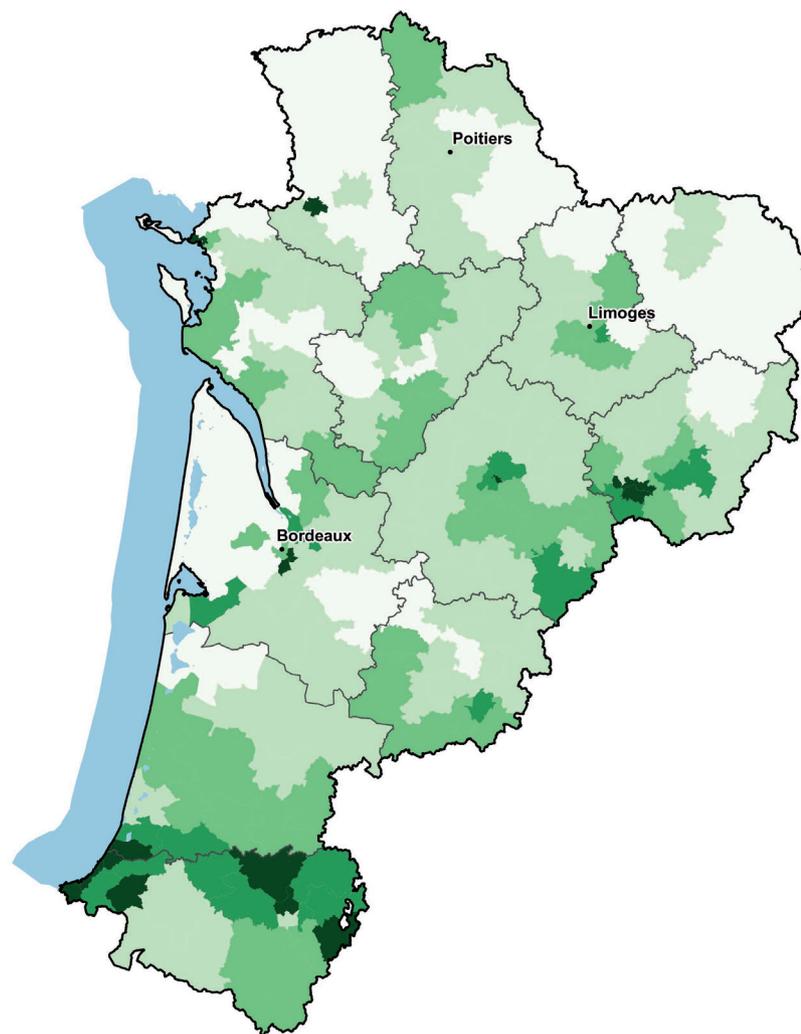
	Nombre de personnes	UTA	Chefs et coexploitants dans UTA totales	Femmes	Pluriactifs	Retraités
Charente	7 858	5 401	59	28	18	15
Charente-Maritime	8 731	6 168	57	26	18	15
Corrèze	6 130	4 671	66	31	21	14
Creuse	5 894	4 665	77	29	13	14
Dordogne	9 854	6 574	55	30	21	20
Gironde	11 277	8 048	28	30	16	16
Landes	6 956	4 577	59	31	23	17
Lot-et-Garonne	8 469	5 934	50	32	19	17
Pyrénées-Atlantiques	14 277	9 686	70	30	26	16
Deux-Sèvres	8 619	6 467	66	23	13	11
Vienne	6 418	4 707	70	25	17	13
Haute-Vienne	5 768	4 388	72	28	17	15
Région	100 251	71 286	55	29	19	15
France métropolitaine	603 900	445 800	59	27	18	12
Part de la région dans la France	17	16	-	-	-	-

Source : Agreste - RA 2010

Davantage de pluriactifs dans les petites exploitations des Pyrénées-Atlantiques

Part des chefs d'exploitation et coexploitants pluriactifs dans l'ensemble des chefs d'exploitations et coexploitants par canton, en 2010

- Moins de 15 %
- De 15 à 20 %
- De 20 à 25 %
- De 25 à 30 %
- Plus de 30 %





■ Le salariat porté par les productions végétales, dont en premier lieu la viticulture

Dans la région Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes, 31 % du travail dans les exploitations agricoles est réalisé par des salariés permanents ou saisonniers. Cette proportion, supérieure de quatre points à la moyenne nationale, est très variable selon les départements. Le salariat est particulièrement développé dans la viticulture bordelaise, mais beaucoup moins présent dans les départements d'élevage.

La Gironde concentre la moitié des salariés permanents de la région

Dans la région, 13 % des exploitations emploient au moins un salarié permanent. Les 29 100 salariés permanents équivalent à 26 100 temps complets (UTA). La Gironde, avec la viticulture, concentre la moitié des effectifs. Non seulement le nombre d'exploitations ayant un salarié permanent y est trois fois plus élevé que dans le reste de la région, mais chacune emploie en moyenne 4 salariés permanents contre 1,6 ailleurs. Ces salariés participent non seulement aux travaux agricoles, mais également aux activités de transformation à la ferme.

La viticulture, la production de fruits et le maraîchage sont les activités agricoles faisant le plus appel à l'emploi saisonnier pour faire face à des pics de travaux. L'emploi saisonnier ou occasionnel représente 14 300 UTA, soit 11 % du volume de travail agricole. 28 % des exploitations y ont recours, généralement sur de très courtes périodes. De plus en plus d'exploitations sollicitent également les services des entreprises de travaux agricoles (ETA) ou de coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA). Le travail de ces prestataires dans les exploitations agricoles équivaut à 2 700 UTA.

CHAMP & MÉTHODE :

Un salarié permanent effectue un travail régulier tout au long de l'année, à temps plein ou à temps partiel. Il ne fait pas partie de la famille des exploitants. Un salarié saisonnier est employé de façon irrégulière pour des périodes relativement brèves. Ne sont pas comptabilisés dans l'emploi saisonnier les temps de travail fournis dans les exploitations agricoles par du personnel d'entreprises de travaux agricoles (ETA) et de coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA).

UTA : unité de travail annuel.

Chiffres clés

Unités : nombre, %

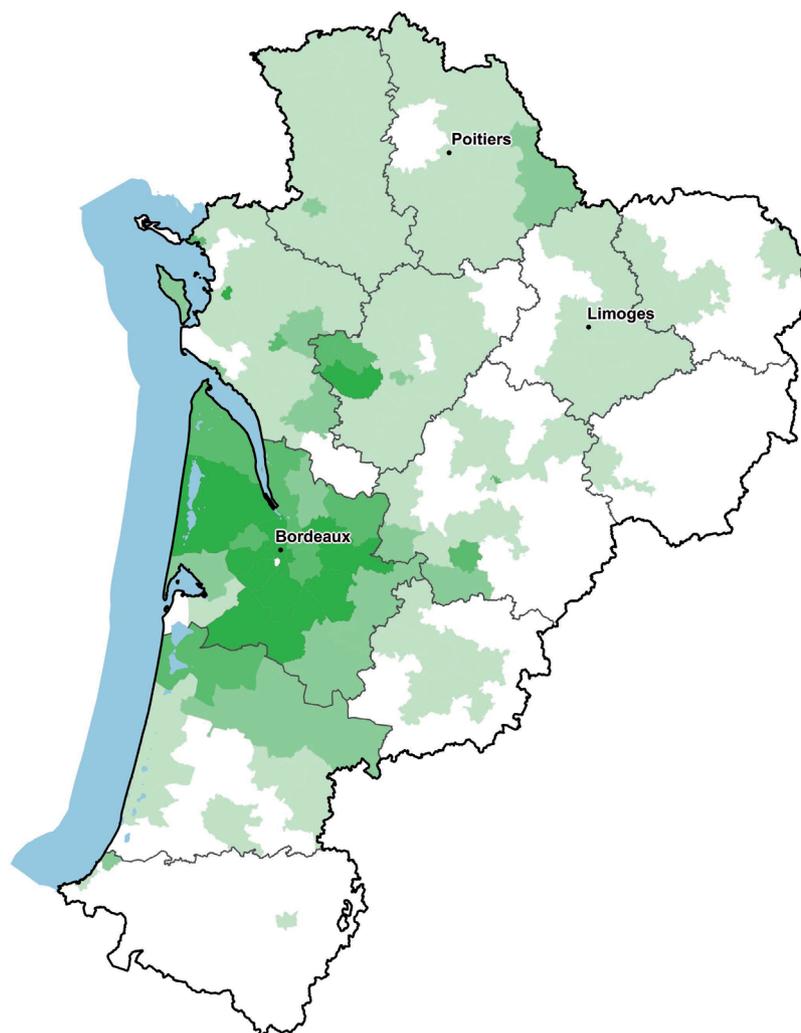
	UTA salarié	dont UTA salarié permanent	dont UTA salarié saisonnier	% salariés dans UTA totales	% d'exploitations ayant au moins un salarié permanent	% d'exploitations ayant au moins un salarié saisonnier
Charente	2 684	1 872	812	29	17	29
Charente-Maritime	3 165	1 853	1 312	29	15	31
Corrèze	978	436	542	14	8	20
Creuse	476	361	115	8	10	12
Dordogne	3 394	1 891	1 503	29	10	26
Gironde	17 401	13 249	4 152	61	35	45
Landes	2 087	1 317	770	27	11	30
Lot-et-Garonne	4 187	1 453	2 734	35	10	35
Pyrénées-Atlantiques	1 494	845	649	11	4	27
Deux-Sèvres	2 311	1 323	988	24	13	24
Vienne	1 385	882	503	21	13	21
Haute-Vienne	896	630	266	15	11	17
Région	40 458	26 112	14 346	31	13	28
France métropolitaine	199 300	127 900	71 400	27	13	29
Part de la région dans la France	20	20	20	-	-	-

Source : Agreste - RA 2010

Le salariat permanent particulièrement développé en Gironde

Part des exploitations ayant au moins un salarié
permanent (hors cadre familial) par canton

- Moins de 10 %
- De 10 à 20 %
- De 20 à 30 %
- De 30 à 40 %
- Plus de 40 %





Les formes sociétaires se développent

Même si les exploitations individuelles restent largement majoritaires en nombre, plus de la moitié des surfaces agricoles de la région sont désormais constituées en forme sociétaire. L'essor des sociétés va de pair avec la concentration de l'activité agricole dans des structures de plus grande taille, et une meilleure reconnaissance du statut professionnel du conjoint. Il permet également de mieux dissocier le patrimoine personnel de l'activité économique, et peut faciliter la transmission des exploitations.

L'EARL est la forme juridique privilégiée dans la moitié des cas. Ces sociétés emploient en moyenne 2,3 unités de travail annuel (UTA), moins que les GAEC (3,0 UTA) et les SCEA (3,9 UTA).

À chaque production sa forme sociétaire privilégiée

L'EARL est la forme sociétaire la plus répandue dans neuf des douze départements de la région. Les GAEC ont plus la faveur dans les élevages (Creuse, Corrèze), tandis qu'une majorité d'exploitations viticoles de Gironde ont privilégié le statut de SCEA. Les SCEA girondines emploient en moyenne plus de 6 UTA.

Le développement du fermage est un corollaire à celui des sociétés. Les deux-tiers des surfaces exploitées sont mises à disposition par des membres de sociétés ou par des tiers. Le fermage est particulièrement développé dans le nord de la région où les exploitations sont les plus étendues (Deux-Sèvres). Seulement 20 % de la SAU de ces départements sont exploités en faire-valoir direct.

CHAMP & MÉTHODE :

GAEC : groupement agricole d'exploitation en commun. Le principe de « transparence » permet à chaque associé d'un GAEC de faire bénéficier à sa société des aides de la PAC auxquelles il aurait été en droit de prétendre en tant qu'agriculteur à titre individuel.

EARL : exploitation agricole à responsabilité limitée

SCEA : société civile d'exploitation agricole

Les autres formes sociétaires peuvent être des sociétés commerciales, des groupements de fait, des coopératives...

Une superficie exploitée en faire-valoir direct est la propriété de la personne physique ou morale qui l'exploite. Une superficie est en fermage si elle est exploitée par une personne autre que son propriétaire.

Chiffres clés

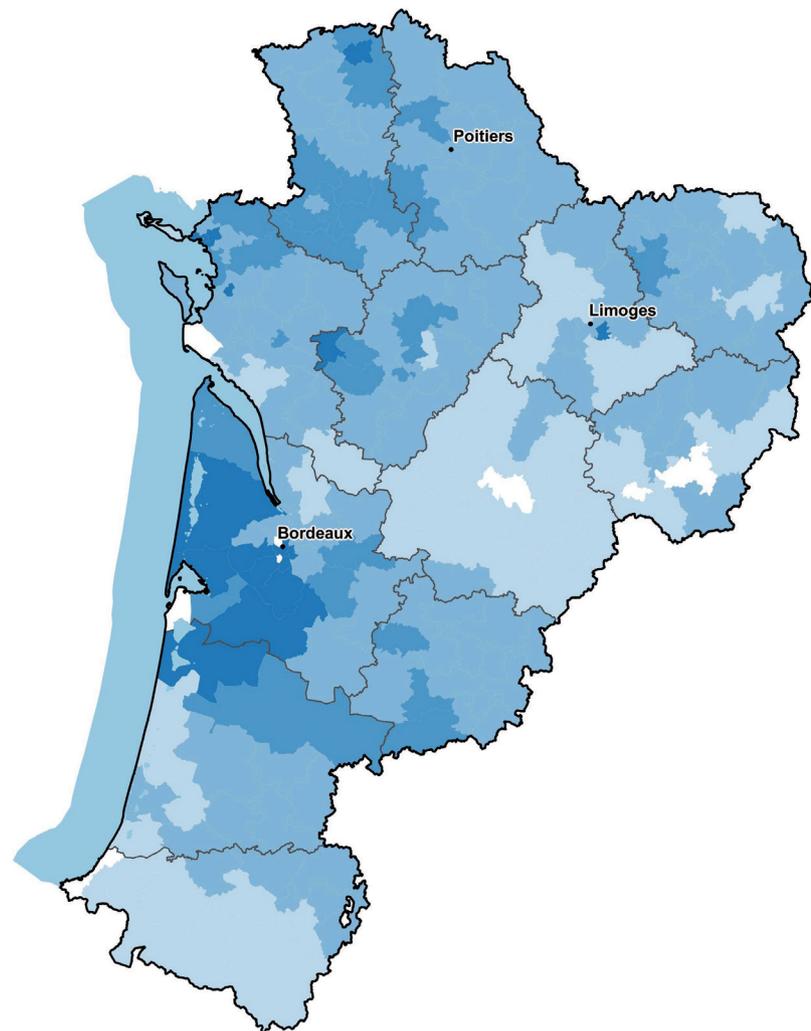
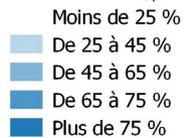
Unité : %

	Part sociétés dans		Parmi les sociétés			
	le nombre d'exploitations	la SAU	GAEC	EARL	SCEA	Autres
Charente	33	57	14	56	22	9
Charente-Maritime	30	56	13	60	20	7
Corrèze	19	43	44	38	12	5
Creuse	25	51	58	33	6	2
Dordogne	16	39	23	43	23	11
Gironde	39	65	5	28	53	14
Landes	30	58	6	65	23	7
Lot-et-Garonne	32	60	12	70	14	4
Pyrénées-Atlantiques	26	45	17	57	16	10
Deux-Sèvres	40	66	32	49	15	4
Vienne	34	59	21	59	15	4
Haute-Vienne	21	46	35	45	12	7
Région	29	54	19	51	22	8
France métropolitaine	31	57	25	52	15	8
Part de la région dans la France	31	57	25	52	15	8

Source : Agreste - RA 2010

Les formes sociétaires
en première ligne dans
une grande partie
de la région

Part de la SAU des exploitations sous forme sociétaire dans
l'ensemble de la SAU, par canton





Le renouvellement générationnel, un enjeu incontournable

L'âge moyen des exploitants agricoles de la région est de 51 ans, en comptabilisant les retraités continuant d'exercer une activité agricole. Même en les excluant des statistiques, la population agricole reste relativement âgée. Hors retraités, l'âge moyen est de 48 ans, comme au niveau national. Les exploitants de plus de 55 ans (hors retraités) sont plus nombreux que ceux de moins de 40 ans.

Le vieillissement est plus ou moins marqué selon les territoires. Le département des Deux- Sèvres est le seul département comptant plus de jeunes (moins de 40 ans) que de seniors (55 ans et plus). Le vieillissement est, de façon générale, moins marqué dans les zones d'élevage (Pyrénées-Atlantiques, Creuse).

À l'inverse, la pyramide des âges est particulièrement déséquilibrée dans les départements plus spécialisés en viticulture, production fruitière ou polyculture (Lot-et-Garonne, Dordogne, Gironde).

Une transmission peu souvent anticipée

55 000 exploitants avaient plus de 50 ans en 2010. Ce sont ceux qui sont susceptibles d'arrêter leur activité avant 2025. Une majorité n'avait pas de successeur déclaré, en 2010. Selon leurs déclarations, 46 % de la surface agricole utilisée (SAU) des exploitants de plus de 50 ans devraient être repris, par un successeur souvent membre de la famille ou coexploitant, ou dans le cadre d'un agrandissement. Le sort de 47 % de ces surfaces restait incertain. L'anticipation de la transmission fait encore plus défaut dans les départements comptant le plus de petites structures (Dordogne, Pyrénées-Atlantiques). Les exploitations viticoles girondines ne sont pas épargnées par cette problématique de la transmission.

CHAMP & MÉTHODE :

Un exploitant (chef d'exploitation ou coexploitant) est considéré retraité s'il a déclaré être, en activité principale ou secondaire, « ancien agriculteur exploitant » ou « autre retraité ».

La question de la succession n'est posée que lorsque le chef d'exploitation (ou le plus âgé des coexploitants) a atteint au moins 50 ans. Le successeur peut être alors connu (par exemple, un coexploitant, ou encore un autre exploitant qui envisage de reprendre les terres et bâtiments pour s'agrandir).

Chiffres clés

Unités : nombre, %

	Nombre de chefs et coexploitants	dont non retraités	Parmi les non retraités			Part de la SAU des exploitations ayant un successeur connu parmi celle des plus de 50 ans
			âge moyen	% moins de 40 ans	% 55 ans et plus	
Charente	7 858	6 647	49	20	30	48
Charente-Maritime	8 731	7 443	48	20	31	49
Corrèze	6 130	5 250	48	22	28	49
Creuse	5 894	5 094	47	24	26	49
Dordogne	9 854	7 869	49	19	30	41
Gironde	11 277	9 447	49	20	33	43
Landes	6 956	5 742	48	20	28	47
Lot-et-Garonne	8 469	7 058	49	17	32	44
Pyrénées-Atlantiques	14 277	12 016	47	24	24	42
Deux-Sèvres	8 619	7 671	46	23	21	46
Vienne	6 418	5 599	48	20	29	46
Haute-Vienne	5 768	4 879	47	23	26	44
Région	100 251	84 715	48	21	28	46
France métropolitaine	603 900	530 290	48	22	27	47
Part de la région dans la France	17	16	-	-	-	-

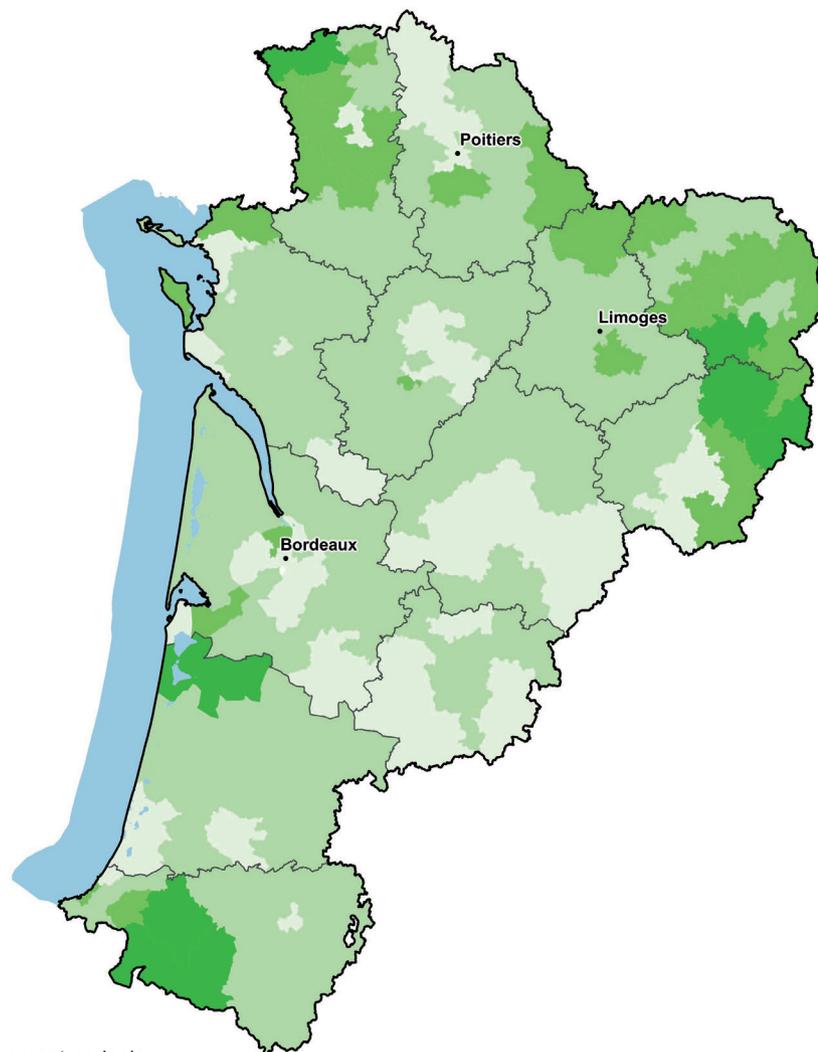
Source : Agreste - RA 2010



Plus de jeunes dans les zones d'élevage

Part des chefs d'exploitations et coexploitants de moins de 40 ans

- Moins de 15%
- De 15 à 20 %
- De 20 à 25 %
- Plus de 25 %



© IGN GEOFLA et BdCarthage ; Sources : Agreste - recensement agricole 2010 et estimations pour les communes non diffusibles

■ Une grande diversité dans les orientations des exploitations

Un quart des exploitations de la région a une orientation technico-économique (OTEX) grandes cultures. Les autres OTEX dominantes de la région sont la viticulture (16 % des exploitations), l'élevage bovins viande (16 %), et ovins-caprins ou autres herbivores (13 %). Les exploitations de polyculture-polyélevage représentent 15 % du total. Les autres OTEX pèsent chacune pour moins de 10 % du nombre total d'exploitations.

Les exploitations de grandes cultures utilisent près de 30 % de la surface agricole utilisée (SAU) et emploient relativement peu de main-d'œuvre (14 % du total régional).

À l'inverse, les exploitations viticoles ne couvrent que 9 % de la SAU mais emploient 27 % de la main-d'œuvre régionale, notamment des salariés.

Baisse de l'élevage et tendance à la spécialisation en grandes cultures

Sur la période 2000-2010, la région a perdu un quart de ses exploitations agricoles (contre 26 % au niveau national). Cette baisse a beaucoup plus affecté les exploitations à orientation élevage et viticulture que les exploitations grandes cultures dont le nombre a diminué de 2 % seulement.

Des orientations dominantes différentes selon les territoires

L'élevage pour la production de viande bovine et ovine domine dans une zone comprenant les départements de la Haute-Vienne, de la Creuse, de la

Corrèze et débordant sur le nord de la Charente et de la Dordogne ainsi que sur l'est de la Vienne.

Dans les plaines des quatre départements du nord-ouest de la région et du Lot-et-Garonne, l'orientation des exploitations est assez fréquemment tournée vers les grandes cultures ou la polyculture.

Autour de Bordeaux et de Cognac, deux bassins se dégagent avec une prédominance d'exploitations spécialisées en viticulture.

Au sud de Bordeaux, l'agriculture est plus diversifiée avec des exploitations de grandes cultures, polyculture ou polyélevage mais aussi du maraîchage et de l'horticulture. Dans cette zone, comme en Dordogne et dans le nord-ouest des Deux-Sèvres, les élevages hors-sol (pour la production de volailles principalement) dominent dans un nombre conséquent de communes.

Enfin, l'élevage ovin est très présent dans les Pyrénées-Atlantiques pour la production laitière.

CHAMP & MÉTHODE :

L'orientation technico-économique d'une exploitation (OTEX) est déterminée par un calcul de sa production brute standard (PBS) à partir de coefficients valorisant les surfaces de ses cultures et ses cheptels. L'activité agricole dominante d'une commune est définie également par un calcul de sa production brute standard (PBS) à partir de coefficients valorisant les surfaces des cultures et des cheptels des exploitations ayant leur siège sur cette commune.

Chiffres clés

Unités : nombre, ha, %

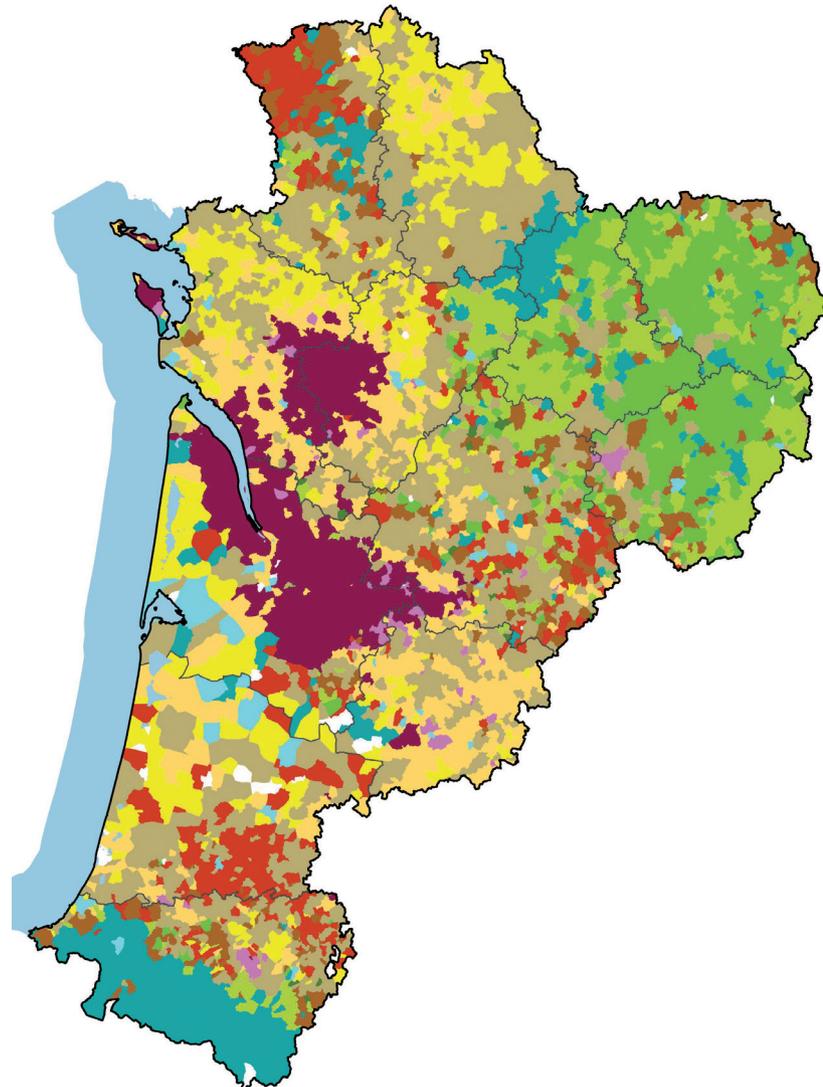
OTEX	Nombre d'exploitations	Part dans l'ensemble des exploitations	Evolution nombre d'exploitations 2010/2000	SAU	Part de la SAU	Main d'œuvre (UTA)	Part dans l'ensemble de la main d'œuvre
Grandes cultures	20 384	25	-2	1 164 151	30	18 687	14
Horticulture, maraîchage	1 859	2	-18	25 044	1	7 108	5
Viticulture	12 992	16	-30	353 910	9	35 387	27
Fruits et autres cultures permanentes	2 612	3	-2	58 526	1	5 772	4
Bovins lait	2 984	4	-39	222 200	6	5 854	5
Bovins viande	13 020	16	-24	875 522	22	17 315	13
Bovins mixte	798	1	-37	64 724	2	1 407	1
Ovins, caprins et autres herbivores	10 979	13	-29	359 079	9	12 570	10
Porcins, volailles	5 054	6	-13	160 136	4	8 610	7
Polyculture, polyélevage	12 456	15	-42	653 627	17	16 897	13
Région	83 138	100	-25	3 936 917	100	129 607	100
France métropolitaine	489 977	-	-26	26 963 252	-	751 365	-
Part de la région dans la France	17	-	-	15	-	17	-

Sources : Agreste - RA 2000 et RA 2010

Une complémentarité dans les productions

Activité agricole dominante
de la commune en 2010

- Grandes cultures
- Polyculture
- Maraîchage et horticulture
- Viticulture
- Autres cultures permanentes
- Bovins lait
- Bovins viande
- Bovins mixtes
- Ovins, caprins et autres herbivores
- Elevages hors sol
- Polyculture et polyélevage (sauf hors sol)
- Polyélevage
- Pas d'exploitation



© IGN GEOFLA et BdCarthage ; Source : Agreste - recensement agricole 2010

■ Les terres labourables, 1^{ère} occupation agricole du sol de la région en 2013

En 2013, la superficie de la région est de 84 800 km². 39 400 km² (soit 46 %), sont utilisés pour l'agriculture, ce qui représente 15 % du territoire agricole national.

Les terres labourables (céréales, oléoprotéagineux, cultures industrielles, cultures légumières et horticoles ainsi que les cultures fourragères hors surfaces toujours en herbe) sont la première occupation agricole. Avec un peu plus de 2,6 millions d'hectares, elles comptent pour 67 % de la SAU régionale et pour 15 % de la surface nationale en terres labourables.

Avec 26 % de la SAU régionale (un peu plus d'un million d'hectares) en 2013, les surfaces toujours en herbe (STH) se positionnent sur la seconde marche du podium et représentent 13 % de la STH nationale. Moins importantes au sein de la SAU régionale, la vigne et les autres cultures permanentes, essentiellement des vergers, ont, toutefois, des poids importants dans les surfaces françaises (respectivement 29 % et 19 %).

Depuis 2000, la SAU régionale a reculé de 4 % sans modification du partage entre les quatre grands postes, terres labourables, STH, vigne et autres cultures permanentes.

Une diversité de paysages agricoles...

Les occupations agricoles du sol sont de natures bien différentes. La part des terres arables est prédominante dans les départements du nord-ouest de la région ainsi que dans les Landes et le Lot-et-Garonne où elle représente plus des trois quarts de la SAU. À l'inverse, en Creuse, Haute-Vienne et Corrèze, la STH domine. En Gironde, la vigne occupe 1 ha sur 2 de SAU. Dans les départements du centre-est de la région (Lot-et-Garonne, Dordogne et Corrèze principalement) les vergers sont localement bien implantés. Les évolutions des SAU départementales au cours des treize dernières années sont, elles aussi, très disparates. La Creuse est le département le plus épargné, sa SAU ne recule que de 1,4 %. À l'inverse, la Dordogne et les Pyrénées-Atlantiques voient leur SAU diminuer de plus de 8 %.

CHAMP & MÉTHODE :

Pour chaque commune, l'activité agricole dominante du sol (en 12 postes) a été déterminée en comparant la répartition de la SAU communale à celle de la région.

Exemple : si la répartition de la SAU d'une commune est la suivante : terres labourables 57 % (< 68 %), STH 7 % (< 25 %), vigne 32 % (> 6 %) et autres cultures permanentes 4 % (> 1 %), elle sera classée en «vigne et autres cultures».

Chiffres clés

Unités : ha, %

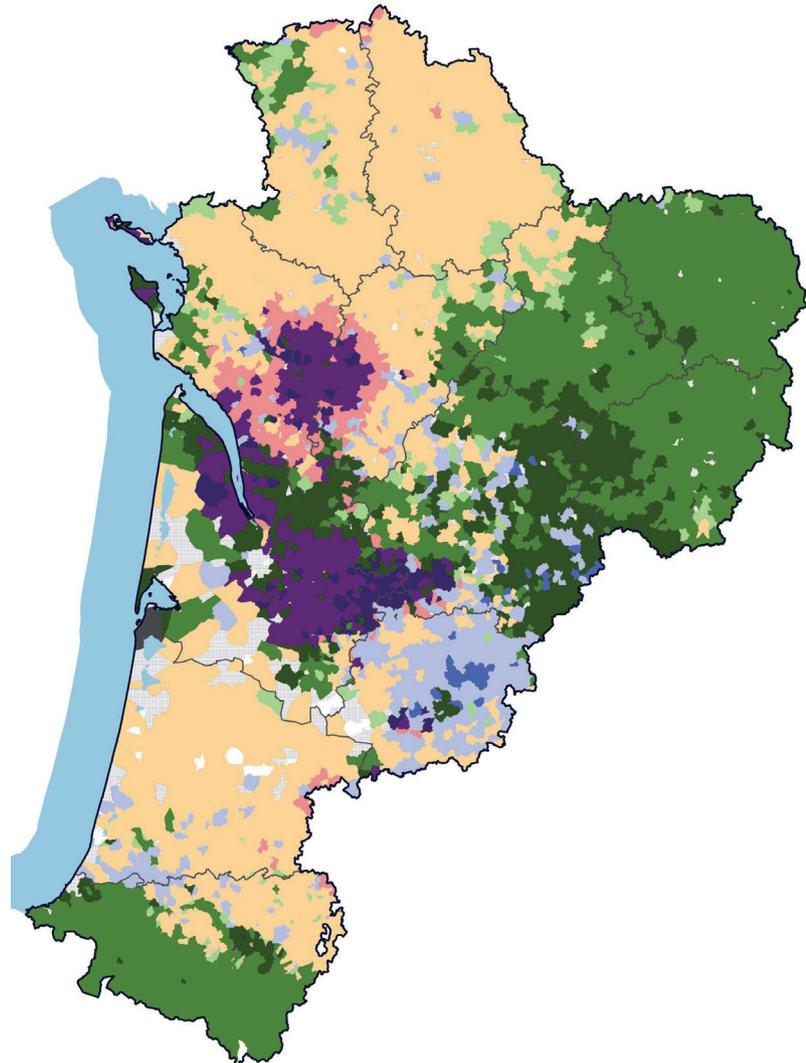
	Terres labourables	Surfaces toujours en herbes	Vigne	Autres cultures permanentes	Surface agricole utilisée	Évolution de la SAU entre 2000 et 2010
Charente	76	12	11	0	366 172	-3
Charente-Maritime	80	11	9	0	430 258	-3
Corrèze	29	70	0	2	228 827	-2
Creuse	32	68	0	0	318 584	-1
Dordogne	59	34	4	3	309 682	-7
Gironde	31	18	50	1	241 979	-7
Landes	92	7	1	1	211 021	-5
Lot-et-Garonne	83	9	2	6	284 313	-6
Pyrénées-Atlantiques	62	37	1	0	330 208	-7
Deux-Sèvres	85	15	0	0	450 285	-3
Vienne	92	7	0	0	474 240	-1
Haute-Vienne	56	43	0	0	291 348	-4
Région	68	25	6	1	3 936 917	-4
France métropolitaine	68	28	3	1	26 954 829	-3
Part de la région dans la France	15	13	29	19	15	-

Sources : Agreste - RA 2000 et RA 2010

Utilisation agricole du sol : de grandes différences selon les productions dominantes

Utilisation agricole du sol dominante de la commune (cf champ et méthode)

- Terres labourables
- STH
- Vigne
- Autres cultures permanentes
- Terres labourables et autres cultures
- Terres labourables et vigne
- Terres labourables et STH
- STH et autres cultures
- Vigne et autres cultures permanentes
- Pas de SAU
- secret
- Aucune exploitation





■ Les productions dominantes de la région en valeur

En moyenne triennale sur les années 2011, 2012 et 2013, la valeur totale au prix de base de la production de la région s'élève à 9 637 millions d'euros soit 14 % de la valeur de la production totale de la France métropolitaine.

Les vins, premier secteur de production en valeur ...

Pour la région Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, la valeur de la production au prix de base de la branche agriculture est dominée par les vins qui représentent 30 % du total. Cette valeur est concentrée pour l'essentiel en Gironde, Charente et Charente-Maritime.

... suivis des céréales-oléagineux-protéagineux

Les céréales, oléagineux et protéagineux pèsent aussi significativement dans la valeur de la production régionale avec 21 % du total mais avec une répartition principale plus large sur sept départements : Vienne, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Landes, Charente, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques.

Autres postes importants : le bétail, le lait et les produits laitiers

Avec 16 % de la production totale régionale, le secteur du bétail constitue aussi une composante forte de la valeur de production en particulier en Deux-Sèvres, Pyrénées-Atlantiques, Haute-Vienne, Creuse et Corrèze.

Le lait et les produits laitiers sont présents sur l'ensemble de la région mais les Deux-Sèvres et les Pyrénées-Atlantiques sont largement en tête en valeur de production.

Des productions plus locales ou plus confidentielles

Les produits avicoles représentent un poids important dans les Landes, les Deux-Sèvres et les Pyrénées-Atlantiques ; ce secteur totalise pour 8 % de la valeur de la production totale régionale.

Les productions maraîchères et horticoles représentent 5 % de la valeur totale régionale, avec une présence plus marquée dans les Landes, le Lot-et-Garonne et la Gironde.

La production de tabac et autres plantes industrielles est marginale avec moins de 1 %.

CHAMP & MÉTHODE :

Le total de la valeur de la production au prix de base est exprimé hors maïs fourrage, autres fourrages et formation brute de capital fixe des plantations. Il intègre la production des activités secondaires des exploitations (notamment les eaux-de-vie). Les résultats correspondent à la moyenne triennale des années 2011, 2012 et 2013.

Chiffres clés

Unités : millions d'€, %

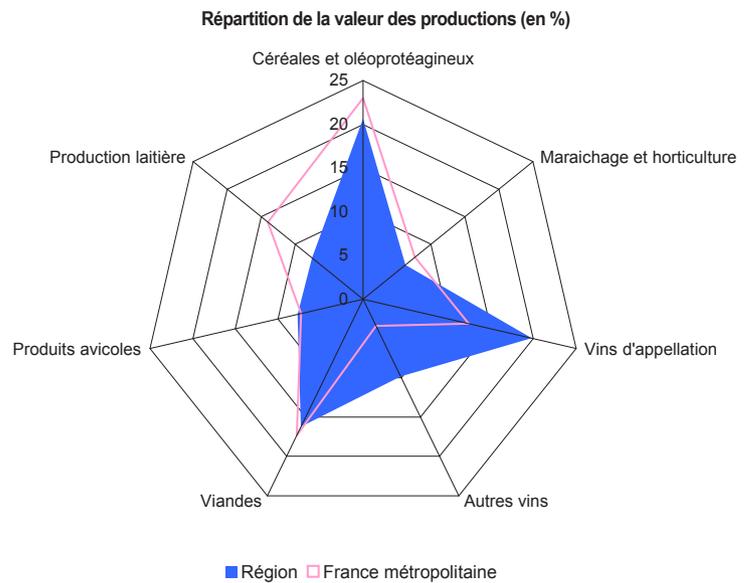
	COP	Total vins	Total viande	Total lait et produits laitiers	Autres	Total production
Charente	203	459	92	56	117	926
Charente-Maritime	352	425	45	56	187	1 066
Corrèze	12	0	162	19	55	248
Creuse	34	0	212	20	29	294
Dordogne	84	151	142	68	273	718
Gironde	59	1 654	25	15	201	1 955
Landes	216	43	41	24	421	745
Lot-et-Garonne	180	83	50	34	455	801
Pyrénées-Atlantiques	143	30	236	146	223	778
Deux-Sèvres	281	2	238	181	364	1 066
Vienne	391	4	105	76	143	720
Haute-Vienne	34	0	215	30	41	320
Région	1 990	2 851	1 563	725	2 508	9 637
Part du poste dans la région	21	30	16	8	26	100
France métropolitaine	15 308	10 523	11 509	9 307	19 914	66 561
Part du poste en France métropolitaine	23	16	17	14	30	100
Part de la région dans France	13	27	14	8	13	14

Sources : Agreste - comptes départementaux de l'agriculture (moyenne 2011, 2012 et 2013)

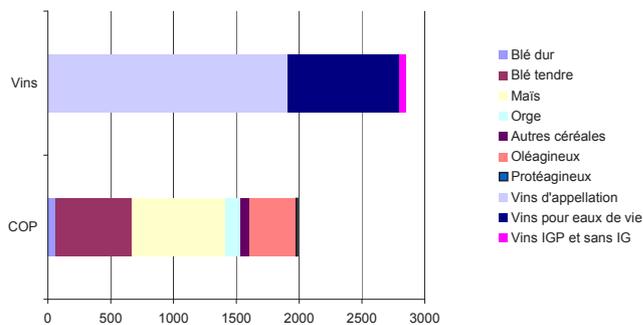
LA PLACE DE L'AGRICULTURE DANS LA GRANDE RÉGION

Poids relatifs des productions dominantes

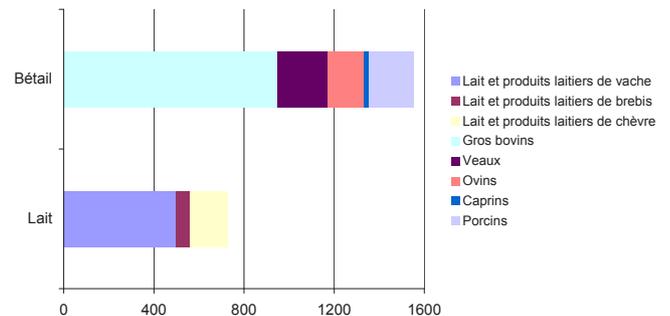
Céréales, vignes et élevage représentent plus de 80 % de la production



Valeur des principales productions végétales (million d'€)
Ensemble région



Valeur des principales productions animales (million d'€)
Ensemble région



Source : Agreste - comptes de l'agriculture (moyenne 2011-2012-2013)